

## LA POLITIQUE DE LÉON XIII

La *Contemporary Review* avait, sous ce titre, publié dans son numéro d'octobre un article aussi pervers dans son blâme qu'faux dans ses assertions et ses conséquences. La *Civiltà Cattolica* fait promptement et bonne justice dans son premier numéro de décembre que nous venons de recevoir. Les lecteurs de *L'Opinion Publique* nous sauront gré de leur mettre sous les yeux une analyse succincte de la réponse éloquentement faite par la grande revue romaine aux vilénies de l'écrivain anonyme de l'organe protestant, et ils en jouiront quand ils sauront que cet article, outrageant, dit la plume d'un diplomate autrichien, n'avait pas d'autre objet que d'entraver l'œuvre d'apaisement poursuivie en France par le Souverain Pontife et de favoriser d'autant l'am triple alliance.

Catholiques et Français, nous l'avons vu avec trop de joie l'aube de la paix religieuse briller déjà sur notre ancienne mère-patrie pour ne pas bénir du fond du cœur le pape qui l'a fait renaitre.

Nous épargnerons à nos lecteurs la peine de lire le perfide réquisitoire fait contre Léon XIII. Tout ce que l'orgueil et l'ignorance peuvent accumuler d'épithètes mal sonnantes dans un article du genre s'étale sur ces pages de la *Contemporary Review*. Heureusement pour l'Eglise et pour le monde qu'il se rencontre un homme assez perspicace pour pénétrer jusqu'aux recors les plus cachés du cœur du pape et assez brave pour venir publiquement révéler ses intentions. De grâce, écoutez-le.

Pour lui, l'idée fixe du pape, le but vers lequel tendent tous ses efforts, est la restauration de son pouvoir temporel. C'est pour cela qu'il fait la cour à la Russie schismatique, flatte l'Angleterre protestante, se rapproche de la France maçonnique; c'est pour cela qu'il se fait l'ami de Bismarck, auteur du *Kulturkampf*, et reçoit avec cordialité M. Izolski, envoyé du czar, persécuteur des catholiques. C'est pour cela, toujours d'après le même écrivain anonyme, qu'il sacrifie les droits des Polonais, des Irlandais, des royalistes français et du centre du *Reichstag* allemand. C'est pour cela qu'il traite l'Autriche avec une sévérité imméritée, s'efforce partout de régler la conduite politique des sujets catholiques et, au besoin, se contredit lui-même ou explique dans un sens inouï jusque-là les principes les plus respectables.

En un mot, le pape est comme le voyageur qui, victime du mirage, briserait ses autres remplies d'eau; car le pouvoir temporel n'est et ne peut être qu'un rêve.

L'écrivain anonyme a donc pénétré les intentions de Léon XIII. Peut-être se ferait-il bon et juste de deschercher dans ses lettres officielles et dans ses lettres privées, novembre 1885, Léon XIII écrivait qu'il "l'Eglise, œuvre immortelle du Dieu miséricordieux, sans doute pour l'objet direct de la salut des âmes et leur félicité éternelle, mais qu'elle n'en apporte pas moins, dans l'ordre temporel, des bienfaits plus grands et plus précieux qu'elle avait été établie directement et indirectement avant tout pour donner la prospérité pendant la vie présente."

C'est cette idée fautive qu'il demande à son secrétaire d'Etat de lui aider à faire prévaloir, c'est-à-dire qu'il énonce dans toutes ses lettres encycliques, c'est elle

que tous les écrivains, même ceux de la *Revue des Deux Mondes*, signalent comme l'idée-mère de la politique du pape.

Que dire donc du diplomate autrichien? Ou qu'il se trompe, ou qu'il veut tromper.

Il est vrai que Léon XIII a souvent élevé la voix pour revendiquer ses droits de souverain captif dans sa capitale. Mais cette royauté dont la raison comme la foi, l'histoire passée comme l'expérience actuelle proclament la nécessité, à quelle fin la réclame-t-il? Ici encore, nous le croirons plutôt qu'un écrivain anonyme. C'est n'est pas, lisons-nous dans l'encyclique *Inscrutabili*, un vain désir de pouvoir et de domination qui nous porte à demander le rétablissement du pouvoir temporel. Mais nous le réclame pour sauvegarder, autant qu'il nous est donné, les droits et la liberté du Saint-Siège. Dans une lettre à l'épiscopat catholique, il ajoute à ce but déjà assez élevé et tout spirituel une autre fin tout aussi respectable: "le bonheur et le salut de toute la famille humaine."

Certes, de pareilles ambitions sont dignes d'un pape et n'ont rien dont Léon XIII puisse avoir à rougir. Les pouvoirs temporels ont été déclarés nécessaires par trois papes et tous les évêques du monde catholique; c'est donc, pour tout catholique, une question jugée et sans appel. Quant au salut et même au bonheur des hommes, ce fut toujours l'ambition du Christ et de son Eglise, depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII.

Vous avez beau faire et écrire, francs-maçons et autres, vous ne donnerez point le change et bientôt, comme châtiment bien mérité, vous verrez poindre "cette période de réaction, prédite par Emile de Lavéleye, durant laquelle la papauté verra grandir sa puissance, et beaucoup, qui l'assaillent aujourd'hui, se jetteront à ses pieds, afin qu'elle les défende."

L'anonymé de la *Contemporary Review* s'en prend aussi à un autre principe. Avec sa logique ordinaire, il déclare le pouvoir d'intervention du pape dans les matières politiques une doctrine saine et tout à fait irrépréhensible. Puis subitement il dit qu'il en est ainsi seulement depuis le concile du Vatican que les Irlandais, les Polonais, les Américains et les Français n'avaient jamais reconnu ce droit pontifical, et il finit en proclamant que cette doctrine ne pourra jamais être acceptée en Hongrie et qu'elle met la hache à la racine de toute conviction politique honnête et rompt les liens qui attachent l'homme à son parti et à sa patrie.

En bonne vérité, où ce cher diplomate a-t-il appris à raisonner? Voilà, certes, d'étranges conséquences dues à une doctrine saine et irrépréhensible. Nous montrerons plus tard comment ces craintes josphistes sont vaines. Pour le moment, contentons-nous de rappeler à l'écrivain anonyme que, comme le pape le déclarait le 22 juin, 1892, "il ne cherche point à se mêler de politique, sauf dans les cas où la politique se trouve intimement liée aux intérêts religieux d'un pays."

Nous pourrions aller plus loin dans notre critique et montrer combien perfide est l'accusation portée contre Léon XIII de renier en France l'origine divine du pouvoir, qu'il soutient en Italie. Qu'il relise, donc, cette phrase dans la lettre du pape aux évêques français: "L'Eglise, gardienne de la plus vraie et de la plus haute notion de la souveraineté politique, qu'elle fait dériver de Dieu, a toujours reprouvé ces doctrines et condamné"